



*

Service Relation Client : **01 49 42 79 89** Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

Service d'Urgence : **01 57 77 47 77** du lundi au vendredi de 17h00 à 9h30 du matin, ainsi que les week-ends et jours fériés. Création & réalisation : Ocommunication



Connectez-vous à votre espace client Déclic via le site **www.seqens.fr**







Adoptez dès à présent les bons gestes pour faire des économies tout en protégeant notre planète! C'est si simple et tellement efficace...

CONSERVER **LA CHALEUR DANS VOTRE LOGEMENT: DES GESTES SIMPLES QUI CHANGENT TOUT!**



- Veillez à garantir une bonne diffusion de la chaleur :
 - en évitant de disposer des meubles ou obiets devant vos radiateurs :
 - en évitant également d'étendre le linge sur vos radiateurs



 Pensez à tirer vos rideaux et/ou à fermer vos volets la nuit quand les températures sont basses.



Évitez de laisser les fenêtres ouvertes inutilement



 Pensez à laisser entrer les rayons du soleil la journée : l'énergie solaire est gratuite et inépuisable!



• **Dépoussièrez** régulièrement vos convecteurs et/ou radiateurs.



• Aérez chaque pièce, environ 10 minutes par jour (radiateurs fermés), pour lutter contre l'humidité. En effet, un taux d'humidité important favorise une sensation de froid alors même que vos radiateurs fonctionnent correctement.



- Veillez enfin à :
 - ne pas boucher les entrées et les sorties d'air ;
 - nettoyer régulièrement les bouches et les grilles d'aération de votre logement.

VOTRE LOGEMENT EST ÉQUIPÉ DE CHAUFFAGE COLLECTIF

La loi prévoit une température maximum obligatoire pour l'ensemble des pièces de votre logement de 19°C en moyenne (article R241-26 du Code de l'Énergie). Seaens met tous les movens en œuvre pour répondre à cette obligation.

NOTRE CONSEIL:

Évitez d'utiliser des radiateurs d'appoint individuels. Ils sont très énergivores et leur utilisation peut être dangereuse pour la santé.

FACILITEZ LE TRAVAIL DES PROS!

N'OUBLIEZ PAS Permettre aux entreprises chargées de l'entretien des équipements de chauffage d'intervenir dans votre logement est une obligation. Ces visites sont nécessaires pour garantir votre sécurité. l'efficacité de vos appareils et vous assurent d'éviter les surconsommations d'énergie.

VOTRE **LOGEMENT EST ÉQUIPÉ DE CHAUFFAGE INDIVIDUEL**

NOTRE CONSEIL: ne surchauffez pas!





Au-delà de la réglementation, ce sont les médecins qui ont fixé la température idéale dans les pièces à vivre à 19°C. Dans les chambres. la nuit, 16°C peuvent suffire. Pensez à respecter ces températures : c'est bon pour votre santé, pour votre porte-monnaie et pour la planète!